

Ligue de Football des Pays de la Loire

# Présentation des comptes annuels

Exercice clos au 30-06-2024







## **Ligue de Football des Pays de la Loire**

172 boulevard des Pas Enchantés  
B.P. 63507  
44235 ST SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX  
Téléphone : 02 40 80 70 77  
Télécopie : 02 40 80 71 29  
Messagerie : [contact@lfpl.fff.fr](mailto:contact@lfpl.fff.fr)

## Ligue de Football des Pays de la Loire

### Sommaire

Bilan Actif	- page 6
Bilan Passif	- page 7
Compte de Résultat	- page 10
Annexe	- page 13
Compte de Résultat—ancienne présentation	- page 18
Tableau des Immobilisations	- page 20
Tableau des Amortissements	- page 21
Etat des Provisions	- page 22
Etat des Charges et Produits Constatés d’avance	- Page 23
Etat des Immobilisations Financières	- page 24
Variation des fonds propres	- page 25
Etat des Emprunts	- page 26
Budget prévisionnel	- page 28

**Bilan**

## Bilan Actif

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE AU 30/06/24			EXERCICE AU 30/06/23
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Autres immobilisations incorporelles				
Logiciels	44 449	42 845	1 605	2 254
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains				
	150 500		150 500	905 245
Siège social				
	1 005 846	521 564	484 283	975 844
Agencements Installations - matériels				
	497 625	395 769	101 855	244 539
Matériel de transport				
	407 649	389 526	18 123	0
Matériel de bureau et informatique				
	342 995	286 964	56 031	53 584
Mobiliers de bureau				
	104 547	104 403	144	4 160
Immobilisations en cours				
	489 270		489 270	404 738
<b>Immobilisations financières :</b>				
Prêts FES				
	0		0	0
Autres immobilisations financières				
	4 278		4 278	4 278
SOUS TOTAL	3 047 159	1 741 070	1 306 089	2 594 643
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours :</b>				
Marchandises				
	0		0	0
<b>Créances :</b>				
Clubs				
	31 399	0	31 399	75 776
Clients CRT + Ligue				
	115 729	0	115 729	192 912
Compte courant FFF				
	231 139		231 139	396 776
Autres créances				
	60 610		60 610	35 454
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
	4 203 021	0	4 203 021	203 021
<b>Disponibilités</b>				
Chèques à encaisser				
	0		0	1 318
Banques				
	1 683 537		1 683 537	2 054 695
Intérêts à recevoir				
	151 800		151 800	11 886
Caisses				
	2 203		2 203	4 059
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance				
	59 982		59 982	62 392
Produits à recevoir				
	77 364		77 364	29 115
SOUS TOTAL	6 616 785	0	6 616 785	3 067 403
<b>TOTAL GENERAL</b>	9 663 944	1 741 070	7 922 874	5 662 045

## Bilan Passif

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE AU 30/06/24	EXERCICE AU 30/06/23
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans doit de reprise		
Fonds propres avec doit de reprise	2 164 005	2 164 005
Prime d'émission		
Autres réserves		
Report à nouveau	593 131	291 897
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 207 214</b>	<b>301 234</b>
Subventions d'investissement	178 837	264 481
Provisions réglementées		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>5 143 187</b>	<b>3 021 617</b>
<b>FONDS PROPRES DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	29 444	29 762
Provisions pour charges	475 733	205 682
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>505 177</b>	<b>235 444</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit	188 077	218 455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 049	295 673
Dettes fournisseurs immobilisations	2 114	130 040
Dettes fiscales et sociales	816 881	643 111
Compte courant Fédération Française de Football	0	0
Compte courant District de Loire-Atlantique	21 776	68 028
Compte courant District Maine et Loire	61 874	184 624
Compte courant District Mayenne	32 938	34 470
Compte courant District Sarthe	77 776	31 577
Compte courant District Vendée	19 006	60 905
Clubs de ligue	12 878	23 011
Créditeurs divers	824 140	714 890
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	0	200
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 274 510</b>	<b>2 404 984</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 922 874</b>	<b>5 662 045</b>





# Compte de Résultat

**Compte de Résultat**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE 01/07/23-30/06/24	EXERCICE 01/07/22-30/06/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	61 829	63 178
Ventes de biens et services		
- Vente de biens <i>dont vente de dons en nature</i>	4 551 861	4 117 815
- Vente de prestation de service <i>dont parrainages</i>	2 045 759	2 144 175
Produits de tiers financeurs		
- Concours publics et subvention d'exploitation	132 990	219 767
- Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public <i>Dons manuels</i> <i>Mécénats</i> <i>Legs, donations et assurances-vie</i>	1 493 838	1 505 187
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert charges	318 969	448 757
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 990 267	1 834 769
	<b>10 595 512</b>	<b>10 333 648</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	383 916	337 803
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	3 898 104	3 795 219
Aides financières	1 601 271	1 523 175
Impôts, taxes et versements assimilés	240 950	308 625
Salaires et traitements	2 254 524	2 077 113
Charges sociales	820 386	783 852
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	153 875	329 651
Dotations aux provisions	389 152	8 227
Autres charges	954 134	923 036
	<b>10 696 311</b>	<b>10 086 701</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>	<b>-100 799</b>	<b>246 947</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	171 807	12 652
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>171 807</b>	<b>12 652</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	8 123	6 555
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	<b>8 123</b>	<b>6 555</b>
<b>RESULTAT FINANCIER :</b>	<b>163 684</b>	<b>6 098</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS :</b>	<b>62 885</b>	<b>253 044</b>

## Compte de Résultat (suite)

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE 01/07/23-30/06/24	EXERCICE 01/07/22-30/06/23
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	89 969	64 258
Sur opérations en capital	3 740 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>3 829 969</b>	<b>64 258</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	9 432	16 069
Sur opérations en capital	1 549 580	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>1 559 013</b>	<b>16 069</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL :</b>	<b>2 270 957</b>	<b>48 189</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	126 627	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 597 288</b>	<b>10 410 558</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 390 074</b>	<b>10 109 325</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 207 214</b>	<b>301 233</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	3 014 082	1 646 916
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 014 082	1 646 916

# Annexe

**ANNEXE****Période du 01/07/2023 au 30/06/2024**

Annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er Juillet 2023 au 30 juin 2024.

En date des 23 et 24 septembre 2016, les assemblées générales de chacune des 2 Ligues ont décidé la fusion de la Ligue Atlantique et de la Ligue du Maine par voie d'absorption de la seconde par la première. Le premier bilan de l'entité fusionnée était le 30 juin 2017.

La Ligue de Football des Pays de la Loire (LFPL) a remplacé les Ligues Atlantique et Maine. La fusion était imposée par la Fédération Française de Football dans le cadre de la réforme territoriale entreprise par le gouvernement (Loi Notre).

**Description du modèle économique de l'entité**

La Ligue de Football des Pays de la Loire est une association déclarée, avec l'accord de la Fédération Française de Football (la « FFF »). Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901, elle assure la gestion du football sur le territoire des Pays de la Loire.

Elle a plus particulièrement pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, sur le territoire ;
- de délivrer les titres régionaux et procéder aux sélections régionales ;
- de procéder à la délivrance des licences sur le territoire ;
- de mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- de gérer le Centre Régional Technique avec prestation de restauration et d'hébergement ;
- d'organiser des stages vacances ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, les autres Ligues, les Districts, les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFF, les pouvoirs publics et le mouvement sportif ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du football dans le territoire ;

La Ligue exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont elle fixe les modalités et les règlements.

La Ligue, en tant qu'organe déconcentré de la FFF chargé d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défend les valeurs fondamentales de la République française.

**Principes et méthodes comptables****1—Principes généraux**

Les comptes annuels étaient établis conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 jusqu'au 30 juin 2020 et sont depuis l'exercice 2020-2021, établis conformément au nouveau règlement comptable ANC 2018-06 destiné aux associations, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Depuis l'application du règlement ANC 2018-06, il est présenté un premier compte de résultat (N vs N-1), puis un second compte de résultat établi selon l'ancienne méthode (également N vs N-1).

**2—Méthodes d'évaluation****2a—Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis sur une durée de 24 mois.

**2b—Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le mali technique de fusion constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SCI du Centre Régional Technique a été comptabilisé pour 1 081 K€ au 30 juin 2008. Ce mali de fusion portait sur l'ensemble immobilier (construction et terrain) du Centre Régional Technique.

Conformément au règlement de l'ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 applicable depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2016, le mali technique a été affecté aux actifs sous-jacents et suit les règles d'amortissement de cet actif sur lequel porte la plus-value.

Au 30 juin 2017, le mali technique de fusion a ainsi été affecté pour 755 K€ aux terrains et 326 K€ aux constructions, générant une charge d'amortissement de 30 K€ (portant sur la durée d'utilisation résiduelle des actifs amortissables).

En cas de détection d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire :

• Siège social	7 à 25 ans
• Agencements installations	4 à 7 ans
• Agencements aménagements	6 à 10 ans
• Matériel	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
• Mobilier de bureau	7 à 10 ans

#### 2c—Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 2d—Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### 2e—Produits constatés d'avance

Le poste « produits constatés d'avance » correspond à des produits comptabilisés au cours de l'exercice, mais dont toute ou partie de la réalisation court sur l'exercice suivant.

#### 2f—Charges constatées d'avance

Le poste « charges constatées d'avance » correspond à des charges enregistrées au cours de l'exercice, mais qui courent pour toute ou partie sur l'exercice suivant.

#### 2g—Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent à des produits de l'exercice, mais non encore perçus.

#### 2h—Charges à payer

Les charges à payer provisionnées sont certaines quant à leur objet et elles sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

#### 2i—Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour la valeur d'acquisition. Une provision est éventuellement constituée, correspondant aux moins values latentes.

#### 2j— Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan, à la date de leur versement. Leur reprise est constatée annuellement et s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation acquise ou créée qu'elles financent. Sur l'exercice, le montant de cette reprise s'élève à 69 419,45 €.

## 2k—Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, ou à des évènements survenus et/ou en cours et/ou rendus probables.

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir les risques identifiés et inhérents à l'activité.

Les provisions pour charges sont destinées à des projets ou évènements probables au regard de la politique définie par la Ligue de Football des Pays de la Loire

Les dépenses provisionnées sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2024, l'engagement pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 333 897 €, dont 233 632 € ont été versés à un organisme extérieur pour la gestion de ces indemnités. Après prise en compte de ce fonds externalisé, l'engagement net comptabilisé en provisions ressort à 100 265 € à la clôture de l'exercice.

Depuis l'exercice 2008-2009, la caisse d'intempéries est présentée en provision pour risques et non plus en dettes diverses. D'autre part, au regard de la faible utilisation de la caisse d'intempéries depuis plusieurs saisons, celle-ci a cessé d'être alimentée le 4 décembre 2011, en accord avec la décision de l'Assemblée Générale du 5 Novembre 2011; la caisse d'intempéries de l'ex Ligue du Maine a été traitée de la même manière et n'est plus abondée.

### **Subventions et concours publics**

Les concours publics et subventions d'exploitation ont été octroyés pour la saison 2023-2024 par :

- ANS : 56 000 €
- Conseil Régional des Pays de la Loire : 76 990 €

### **Rémunération globale des dirigeants**

Aucune rémunération n'est allouée aux dirigeants de la Ligue de Football des Pays de la Loire au 30/06/2024.

### **Effectif**

L'effectif équivalent temps plein de la Ligue de Football au 30/06/2023 était de 54,59 personnes et au 30/06/2024 il est de 53,89.

### **Cotisations**

Les cotisations sont reconnues lors de leur encaissement effectif.

### **Comptabilisation des Contributions Volontaires**

La nature et l'importance des contributions volontaires sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de la Ligue de Football des Pays de la Loire, le temps de présence en commissions des différents bénévoles de la Ligue a été relevé et valorisé à hauteur de 11,65 € par heure (valeur du SMIC au 01/05/2024), ce qui pour la saison 2023-2024 représente 258 719 heures soit 3 014 082 €.

### **Evènement marquant de l'exercice**

L'Assemblée Générale du 05 novembre 2022 a validé le principe de la vente du siège de St Sébastien sur Loire.

La vente a eu lieu le 10 juillet 2023 au profit du Conseil Départemental de Loire Atlantique pour un montant total de 3 740 000 €.





# Compte de Résultat

## Ancienne présentation

## Compte de Résultat— ancienne présentation

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE 01/07/23-30/06/24	EXERCICE 01/07/22-30/06/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Licences et Changement de Club	4 551 662	4 117 815
Ventes	200	0
Amendes	365 452	316 519
Cotisations	61 829	63 178
Droit de stage	1 043 033	1 121 219
Recettes et Activité CRT	1 002 726	1 022 957
Publicité, Partenariat, divers	215 152	225 302
Loyers	36 200	36 200
Subventions	1 626 828	1 724 953
Recettes Coupe de France	43 524	44 408
Journée des Ligues	35 981	26 127
Droit d'engagement	93 688	85 548
Redevances & Recettes compétitions régionales	1 200 270	1 100 665
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	318 969	448 757
	10 595 512	10 333 648
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Licences et Changement de Club	606 967	571 648
Restauration - Hôtellerie - Prestation de services	526 201	488 449
Variation de stock	0	0
Publicité, cadeaux, frais divers	64 125	96 792
Achat Matériel et équipement	319 791	241 011
Electricité, gaz, eau	138 528	129 561
Fournitures Bureau et info	34 128	39 464
Sous-traitance, prestation de services et locations	279 654	260 534
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	357 321	277 956
Assurances et redevance	542 233	516 237
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	322 233	413 356
Mission, Réceptions, Hébergement	679 189	683 095
Affranchissement et téléphone	56 718	63 122
Frais de transport et déplacements	354 932	351 796
Frais d'arbitrage	954 134	923 036
Dons et Subvention	247 710	252 999
Redevances Districts et IRFF	1 353 561	1 270 176
Impôts, taxes et versements assimilés	240 950	308 625
Salaires et traitements	2 254 524	2 077 113
Charges sociales	820 386	783 852
Dotations aux amortissements sur immobilisations	153 875	329 651
Dotations aux provisions	389 152	8 227
	10 696 311	10 086 701
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>	-100 799	246 947

## Compte de Résultat— ancienne présentation

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

	EXERCICE 01/07/23-30/06/24	EXERCICE 01/07/22-30/06/23
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Produits Financiers de participations</b>		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	171 807	12 652
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement		
	171 807	12 652
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	8 123	6 555
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement	0	0
	8 123	6 555
<b>RESULTAT FINANCIER :</b>	163 684	6 097
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS :</b>	62 885	253 044
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	89 969	64 258
Sur opérations en capital	3 740 000	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		
	3 829 969	64 258
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	9 432	16 069
Sur opérations en capital	1 549 580	0
	1 559 013	16 069
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL :</b>	2 270 957	48 189
Impôts sur les sociétés	126 627	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	14 597 288	10 410 558
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	12 390 074	10 109 325
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	2 207 214	301 234

**Tableau des immobilisations**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Compte	Intitulé	Valeur Brute au 30/06	Acquisition de la saison	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
208000	Logiciels	40 558,86 €	4 024,08 €		133,45 €		44 449,49 €
208001	Logiciels CRT	- €					- €
211000	Terrain 72	150 500,00 €					150 500,00 €
211701	Terrain CRT (mali de Fusion)	754 745,06 €			754 745,06 €		- €
213000	Siège social	1 841 036,12 €			1 209 091,32 €		631 944,80 €
213001	Constructions CRT	2 872 039,01 €			2 872 039,01 €		- €
213500	Agencements - Installations construct°	191 420,05 €			155 907,25 €		35 512,80 €
213800	Aménagement agencement	344 791,63 €			6 402,86 €		338 388,77 €
215400	Matériel	249 881,24 €	55 981,30 €		75 534,99 €		230 327,55 €
215401	Matériel CRT	234 637,61 €			200 174,72 €		34 462,89 €
218100	Agencements - Aménagement	210 513,25 €			32 252,91 €		178 260,34 €
218101	Agencements - Aménagement CRT	418 795,50 €			385 603,09 €		33 192,41 €
218121	Constructions agencement CRT	435 051,86 €			413 670,44 €		21 381,42 €
218200	Matériel transport	385 901,29 €	21 748,00 €				407 649,29 €
218300	Matériel bureau informatique	291 200,17 €	31 208,50 €		5 116,53 €		317 292,14 €
218301	Matériel bureau informatique CRT	42 711,22 €	9 829,00 €		26 837,67 €		25 702,55 €
218400	Mobilier bureau	108 426,24 €			3 879,77 €		104 546,47 €
218401	Mobilier bureau CRT	129 163,99 €			129 163,99 €		- €
218701	Mali de Fusion	326 000,00 €			326 000		- €
231300	Immobilisations en cours Ligue	297 390,00 €	191 880,00 €				489 270,00 €
231301	Immobilisations en cours CRT	107 348,27 €			107 348,27 €		- €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 432 111,37 €</b>	<b>314 670,88 €</b>	<b>- €</b>	<b>6 703 901,33 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 042 880,92 €</b>

Ligue  
CRT

**Tableau des amortissements**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTES	INTITULES	Cumul Amortissement au 30/06	Augmentations Amortissements	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
280800	Logiciels	38 305,10 €	4 673,07 €		133,45 €		42 844,72 €
280801	Logiciels CRT	- €					- €
281300	Siège social	1 342 261,07 €	25 629,11 €		1 150 018,96 €		217 871,22 €
281301	Constructions CRT	2 644 320,91 €	1 578,67 €		2 645 899,58 €		0,00 €
281350	Agencements - Installations construct°	143 997,64 €	4 304,70 €		133 000,07 €		15 302,27 €
281380	Aménagement agencement	261 408,27 €	33 384,61 €		6 402,86 €		288 390,02 €
281540	Matériel	171 359,99 €	34 784,61 €		63 889,73 €		142 254,87 €
281541	Matériel CRT	218 157,82 €	274,24 €		183 969,17 €		34 462,89 €
281810	Agencements - Aménagement	178 368,22 €	2 871,92 €		16 762,31 €		164 477,83 €
281811	Agencements - Aménagement CRT	327 071,13 €	802,46 €		294 681,18 €		33 192,41 €
281812	Constructions agencement CRT	409 382,90 €	671,88 €		388 673,36 €		21 381,42 €
281820	Matériel transport	385 901,29 €	3 624,67 €				389 525,96 €
281830	Matériel bureau informatique	246 178,73 €	33 990,43 €		5 116,53 €		275 052,63 €
281831	Matériel bureau informatique CRT	34 148,47 €	4 600,53 €		26 837,67 €		11 911,33 €
281840	Mobilier bureau	106 374,52 €	1 778,28 €		3 749,88 €		104 402,92 €
281841	Mobilier bureau CRT	127 056,28 €	95,64 €		127 151,92 €		0,00 €
281871	Mali de Fusion	207 454,52 €	809,74 €		208264,26		0,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>6 841 746,86 €</b>	<b>153 874,56 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 254 550,93 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 741 070,49 €</b>

Ligue  
CRT

**Etat des provisions**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Intitulés	au 1er juillet	Dotations		Reprise	Au 30 juin
		681500 à 68665	781500 / 454000		
<b>Provision pour risques</b>	<b>29 762,15 €</b>				<b>29 443,70 €</b>
risque caisse d'intempéries	29 762,15 €			318,45 €	29 443,70 €
<b>Provision pour grosses réparations</b>	<b>50 000,00 €</b>				- €
Travaux CRT	50 000,00 €			50 000,00 €	- €
<b>Provision pour charges</b>	<b>155 682,00 €</b>				<b>475 733,00 €</b>
dotations IDR	102 682,00 €	16 684,00 €		19 101,00 €	100 265,00 €
social	50 000,00 €			50 000,00 €	- €
Match Equipe de France	3 000,00 €				3 000,00 €
Rbt partiel licences Dirigeants	- €	130 968,00 €			130 968,00 €
Opération Minibuts	- €	1 500,00 €			1 500,00 €
Ligue de demain	- €	240 000,00 €			240 000,00 €
ss total	235 444,15 €	389 152,00 €		119 419,45 €	505 176,70 €

## Etat des Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

INTITULES	DEBIT	CREDIT
Charges ou produits d'exploitation	59 982,27 €	
Charges ou produits financiers	0,00 €	
Charges ou produits exceptionnels		0,00 €

**Etat des immobilisations financières**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

INTITULES	DEBIT	CREDIT
<b>Cautionnement Versé Ligue</b>		
Super U carte carburant	500,00 €	
Total cartes carburant	3 702,00 €	
<i>Solde du compte</i>	4 202,00 €	
 <b>Cautionnement Versé CRT</b>		
caution CANAL + 76,22 €	76,22 €	
<i>Solde du compte</i>	76,22 €	



**Variation des Fonds Propres**  
Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Variation des Fonds Propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	0 €				0 €
Fonds propres avec droit de reprise	2 164 006 €				2 164 006 €
Ecart de réévaluation	0 €				0 €
Réserves	0 €				0 €
Report à nouveau	291 897 €	301 234 €			593 131 €
Excédent ou déficit de l'exercice	301 234 €	-301 234 €	2 207 214 €		2 207 213 €
<b>Situation nette</b>	<b>2 757 137 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 207 214 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 964 351 €</b>
Fonds propres consommables					0 €
Subventions d'investissement	264 481 €			85 644 €	178 837 €
Provisions réglementées					0 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 021 618 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 207 214 €</b>	<b>85 644 €</b>	<b>5 143 188 €</b>

## Etat des emprunts

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Emprunts	Montant initial	Durée	Date début	Date fin	Capital restant Dû au 01/07/2023	Total Échéances Sai- son	en capital	En intérêts	Capital restant dû au 30/06/2024
Credit Agricole 72	450 000,00 €	15 ans	05/06/2015	05/05/2030	218 415,11 €	33 036,24 €	30 377,42 €	2 658,82 €	188 037,69 €

à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Intérêts a payer au 30/06/2024
30 774,70 €	127 176,35 €	30 086,64 €	39,44 €

# Budget prévisionnel

## Budget prévisionnel

**Budget Prévisionnel  
2024-2025**

	<b>Réalisé au 30/06/2024</b>	<b>Budget Prévi 2024-2025</b>
<b>RECETTES</b>		
Licences et changement de clubs	4 551 662	4 647 000
Ventes	200	0
Amendes	365 452	361 000
Cotisations clubs et membres	61 829	60 500
Droit de stage + participation aux frais	1 043 033	1 099 400
Recettes et Activité CRT	1 002 726	1 000 000
Publicité, partenariat	215 152	209 200
Loyers	36 200	36 200
Subventions	1 626 828	1 763 500
Recettes Coupe de France	43 524	43 500
Journée des Ligues	35 981	35 000
Droit d'engagement (championnat et coupes)	93 688	96 900
Redevances & Recettes compétitions	1 200 270	1 235 500
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	318 969	170 000
Produits financiers	171 807	140 000
Produits exceptionnels	25 506	21 200
Produits Exceptionnels liés à la vente de St Sébastien/ Loire	3 804 464	
	<b>14 597 288</b>	<b>10 918 900</b>
<b>DEPENSES</b>		
Restauration - Hôtellerie CRT	526 201	548 500
Variation de stock		-
Licences et changement de club	606 967	606 900
Publicité, cadeaux, divers	64 125	65 000
Achat Matériel et équipement	319 791	325 000
Electricité, gaz, eau	138 528	151 200
Fournitures Bureau et info	34 128	34 400
Sous-traitance, locations et prestation service	279 654	284 000
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	357 321	449 000
Assurances	542 233	550 000
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	322 233	310 900
Mission Réceptions	679 189	681 900
Affranchissement et téléphone	56 718	57 000
Frais de transport et déplacements	354 932	360 000
Frais d'arbitrage	954 134	960 000
Dons et Subvention	247 710	250 000
Redevances Districts et IRFF	1 353 561	1 357 000
Impôts, taxes et versements assimilés	240 950	255 000
Salaires et traitements	2 254 524	2 300 000
Charges sociales	820 386	835 000
Dotations aux amortissements sur immobilisations	153 875	165 000
Dotations aux provisions	149 152	20 000
Charges financières	8 123	8 500
Charges exceptionnelles	9 432	10 000
Charges Exceptionnelles liées à la vente de St Sébastien/ Loire	1 916 207	
	<b>12 390 074</b>	<b>10 584 300</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>318 958</b>	<b>334 600</b>
<b>BENEFICE EXCEPTIONNEL AVEC VENTE</b>	<b>2 207 214</b>	



